



Thursday, December 9, 2021

As there are several projects and matters to be planned for the town's future, the Town will also continue the work began by councils of the past. Going back to 2017, the Town of Hudson adopted a first conservation plan that was not integrated into the planning tools. A complete conservation plan that covers the entire extent of the municipality and not just the urban perimeter, and that does not exclude areas that had then been slated for development, is the first building block in revising Hudson's Planning Program. Since 2017, the Town has gathered further science-based data that is presented in the 2020 Eco2urb report and defines the areas of interest in tiers numbered 1 through 5. This report provides valuable data for the conservation plan and is available on the Town's website.

On Monday, December 6th, the Town Council adopted an Interim Control Regulation (ICR) founded on the information and recommendations from expert consultants collected as early as 2007, partially updated and recapitulated in 2017 and substantiated further in 2020. This ICR will suspend the emission of permits for new construction, sub-division of lots, and tree cutting in the Tiers 1 through 5 as identified in the 2020 Eco2Urb report. The ICR provides the Town with a planning period to implement use and protection measures of areas of ecological sensitivity, looking to reinforce key natural corridors and providing long-term viability of these ecological corridors through updating the assignment of uses and protection measures that are adapted to the quality of these areas.

Jeudi, 9 décembre, 2021

Puisqu'il y a une multitude de projets et de dossiers à planifier pour l'avenir de notre Ville, il fut décidé de poursuivre le travail entamé par les conseils précédents. En 2017, la Ville d'Hudson a adopté son premier plan de conservation, mais celui-ci n'a pas été intégré au processus de planification d'urbanisme. Un plan de conservation complet qui couvre non seulement le périmètre urbain mais la municipalité au complet et qui n'exclut pas les zones proposées pour du développement sera le premier élément afin de réviser le plan d'urbanisme. Depuis 2017 la Ville a recueilli de nouvelles données scientifiques complémentaires qui ont été présentées en 2020 dans le rapport Eco2Urb et qui définit les priorités de conservation via des niveaux numérotés de 1 à 5. Ce rapport constitue une précieuse contribution pour le plan de conservation et est disponible sur le site internet de la Ville.

Ce lundi 6 décembre, le conseil municipal a adopté une résolution de contrôle intérimaire (RCI) basée sur les données et recommandations d'experts-conseils recueillies depuis 2007 qui furent partiellement mises à jour et regroupées en 2017 et étayées en 2020. Cette RCI suspendra l'émission de permis pour les nouvelles constructions, subdivision de lots et coupe d'arbres pour les priorités de conservation de niveau 1 à 5 tel qu'identifiées au rapport Eco2Urb 2020. La RCI donnera à la Ville une période de réflexion afin de mettre en œuvre et enforcer des mesures de protection des milieux écologiques sensibles, consolider les corridors naturels et assurer la viabilité à long terme des systèmes écologiques par



Please note that renovations will not be affected. The ICR is a 90-day temporary measure during which time we plan to solicit your input as we proceed with the completion of the conservation plan and its integration into our Planning program. Links to the .pdf version and an interactive version of the areas affected by the ICR are below. We have also included links to map indicating some previously identified wetland areas and forests of interest.

A public consultation will be held on this matter in the new year and a Conservation Working Group will be created to gather the input and recommendations of local experts on this file. If you are interested in joining this Conservation working group, please send your request to info@ville.hudson.qc.ca. Your district Councillor will be happy to receive your comments as well. In the interim, we wish all residents a happy holiday season and look forward to exchanging with you in the new year.

la mise à jour des usages et des mesures de protection adaptés à la qualité de ces zones.

Veillez prendre note que les rénovations ne seront pas affectées. La RCI est une mesure temporaire de 90 jours pendant laquelle nous prévoyons de solliciter vos commentaires pendant l'élaboration du plan de conservation et son intégration au plan d'urbanisme. Les liens électroniques vers la version PDF et la version interactive des zones affectées par la RCI sont inclus ci-dessous. Sont également inclus des liens vers des cartes qui indiquent des milieux humides et des forêts qui présentent un intérêt particulier qui furent précédemment identifiés.

Une consultation publique aura lieu à cet égard dans l'année à venir et un Groupe de travail sur la conservation sera établi afin de recueillir les commentaires et recommandations d'experts locaux relativement à ce dossier. Si vous êtes intéressé à vous joindre à l'équipe, veuillez faire parvenir votre demande à : info@ville.hudson.qc.ca. Par ailleurs, votre conseiller municipal sera heureux d'accueillir vos commentaires. Dans l'intervalle, nous souhaitons de joyeuses fêtes à tous nos citoyens et avons hâte de travailler avec vous au cours de l'année à venir.